L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No 78 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS
MARDI MATIN, 6 AOUT.

LISTE DES

Candidatures Démocratiques.

PRESIDENT DES ETATS-UNIS.

HORACE GREELEY,
DE NEW-YORK.

VICE-PRESIDENT.

BENJ. GRATZ BROWN,
DU MISSOURI.

ÉLECTEURS PRESIDENTIELS.

Pour l'Etat en général.
ALBERT VOORHIES, d'Orléans.
T. C. MANNING, de Rapides.
ALEXANDER DECLOUET, de St. Martin.

SUBSTITUTS.
ISIDORE LABATUT, d'Orléans.
A. H. LEONARD, de l'Ouest.
ROBT. S. PERRY, d'Iberie.

Premier District.
T. C. W. ELLIS, de Tangipahoa.
Substitut.
WM. DE LA RUE.

Deuxième District.
RANDALL L. GIBSON, d'Orléans.
Substitut.
JOHN S. BILLIN, de Lafourche.

Troisième District.
J. C. MONCURE, de Caddo.
Substitut.
THOS. OVERTON, d'Avoyelles.

Quatrième District.
Substitut.
D. E. ESTILETTE, de St. Landry.

Cinquième District.
H. R. LOTT, de Carroll.
Substitut.
E. E. KIDD, de Jackson.

Pour le Congrès, pour l'Etat en général.
JAMES P. EUSTIS, d'Orléans.

LISTE DE FUSION POUR L'ETAT.

POUR GOUVERNEUR.
JOHN McENERY, d'Ouachita.

POUR LIEUT. GOUVERNEUR.
B. F. JONAS, d'Orléans.

Pour Secrétaire d'Etat.
H. N. OGDEN, d'Orléans.

Pour Auditeur.
D. DENNETT, de Ste Marie.

Pour Secrétaire d'Etat.
A. D. LAFOURCHE, des Avoyelles.

Pour Sartut de l'Instruction Publique.
R. M. LUSHER, d'Orléans.

L'affaire du Cadet Smith, Coulleur à West-Point.

PROGRÈS DE LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE.

Nous nous occuperons suivant de ce sujet, car la campagne présidentielle a, selon nous, une liaison étroite avec nos élections d'Etat. Chaque vote pour Greeley pourra être compté à la rigueur comme un vote pour McHenry, la plate-forme de Cincinnati étant peu près tout ce que le parti démocrate lui en peut offrir pour le moment. Cette réforme nous accorde le *self-government*. Tout est résumé dans ces deux mots qui comportent la liberté électorale dans sa plus grande extension, ainsi que toutes les libertés constitutionnelles moins qu'elles soient républicaines. Si nous discutons ces libertés, il y a à craindre que nous ne nous échappe au pillage légal des deniers publics, et notre dette, renfermée dans de raisonnables bornes, ne nous priverait pas de ressources qui nous font besoin aujourd'hui pour exécuter des améliorations jugées indispensables. Avec le self-government local, tel que nous le meilleur moyen de correction qu'on puisse désirer et qui puisse nous être offert.

C'est ce que la Convention de Baltimore a parfaitement compris, et c'est la raison pour laquelle elle a, sans discussion et sans hésitation, accepté l'ouvrage de la Convention de Cincinnati et ses deux candidats.

Quelques hommes, parmi lesquels il en est de très bien intentionnés, ont dit: Faisons tous les sacrifices possibles pour avoir l'Etat; votons même pour Grant, s'il le faut. D'autres ont dit: Votons même pour Warmoth!

Ce sont là des élucubrations inspirées par la mauvaise humeur et sans portée pratique. En effet qui peut vous donner l'Etat si vous donnez votre vote à Grant? La cotterie de la Maison Blanche? Nous a ses hommes; elle a son McEnery et son Antoine et autres qu'elle ne lâchera pas pour McEnery et Jonas. Du côté de Warmouth, cela vaut il mieux? Non, Warmouth vous dira: Prenez, mes frères, l'Etat sera à vous c'est-à-dire à lui, Warmouth, pas plus que le parti de la Douane, n'accepte la liste démocratique. Alors que reste-t-il? Evidemment il ne reste que l'influence de la candidature de Greeley comme moyen d'action sur les élections de notre Etat. Qu'y a-t-il de plus logique et par conséquent de plus honorable que de voter pour Greeley et McEnery en même temps, puisque les principes de l'un sont les principes de l'autre et que ce qui vous plaît dans la politique du premier est nécessairement ce qui vous plaît dans le second? Il est vrai que M. Warmoth affecte par fois de parler comme Greeley; il ira même plus loin, il parlera absolument comme vous voudrez si vous l'accepte comme candidat. Mais qui sera vis-à-vis porter à lui, qui pas même ses créatures.

Il faut donc en revenir à ce que nous avons dit: il faut revenir à la candidature de Greeley comme moyen d'influence démocratique sur les élections de novembre en Louisiane. Nous bien voyons pas d'autre et pour ce motif qu'il est le salut. Nous espérons que la liste de Warmoth nous aidera beaucoup dans cette œuvre de ralliement et que tous les hommes honnêtes, un instant fourvoyés, ne tarderont pas à se ranger sous les drapeaux réunis de la démocratie et de la réforme.

Ce ralliement est fort redouté dans le camp des Grantistes. Kansas Item organe s'attache à tirer les jeunes à faire ressortir des anciens écrits de Greeley tout ce qui peut nuire à sa candidature. C'est drôle. On reproche à Greeley ce que le parti de Grant a fait lui-même, ce qu'il fait sans cesse, et ce que Greeley ne fait plus. Ce parti ne voit pas que ce n'est pas l'ancien Greeley qua la Convention de Baltimore a pris pour candidat à la présidence des Etats-Unis, mais le nouveau Greeley, celui qui a signé la caution de Jefferson Davis, qui a souscrit aux principes de la plate-forme de Cincinnati, qui demande la réconciliation nationale, et qui vient rendre aux Etats du Sud le droit de self-government que les quatre années de l'administration de Grant lui ont ravi.

Du reste l'ancien Greeley n'était pas condamnable en tout: il avait du bon. Ne voulait il pas laisser le Sud s'en aller en paix? Il n'y avait alors nulle différence entre sa doctrine et celle de M. Buchanan, le dernier président démocrate avant la guerre. Certes, si on eut écouté ces deux hommes, que de sang on eut épargné! que de malheurs on eut évités! que de trésors on eut sauvés!

Aussi, rien ne peut mordre sur Greeley: les traits glissent sur lui sans pénétrer, et les adhésions à sa candidature ne cessent de surgir de tous les points de la république.

Les organes de Grant ne sauraient en dire autant de lui. Les attaques contre le président sont nombreuses et toutes portent cruellement sur son passé comme sur sa carrière actuelle. Les journaux républicains lui reprochent d'avoir été démocrate autrefois et de s'être vanté de n'avoir jamais voté que pour des démocrates, ou lui reproche son défaut total de sympathie pour la race africaine.

Comme il lui reproche d'avoir laissé faire un affront à Fred. Douglas, lorsqu'il fut séparé de la table commune des commissaires de San Domingo, auxquels il s'était joint sur l'invitation expresse du président. Cela se passait sur le Potomac en vue de la Maison Blanche. Le même affront fut renouvelé, lorsqu'au retour de ces commissaires, le président les invita tous à dîner, excepté Douglas à cause de sa couleur. Sumner reproche à Grant d'avoir rien fait pour le bill des droits civils, et d'avoir d'étranges sympathies.

Mais ce n'est pas tout. Un membre, David Clark, de Hartford, Conn., a dépensé beaucoup d'argent pour l'éducation de la race de couleur au Sud, et a publier dans la *Tribune* de New-York un long récit sur les souffrances d'un enfant de couleur à West-Point, souffrances causées tout à la fois par le préjugé des blancs et le préjugé des professeurs.

C'est une persécution continuelle. Depuis, le renvoi, comme incorrigiblement entêté, du cadet de couleur du Mississippi, cadet Smith, de la Caroline du Sud, et M. Clark l'avait distingué à cause de ses grandes facultés et d'où il l'avait amené pour le faire entrer à West-Point, était réduit à vivre seul on à soutenir des assauts continuels sans se défendre pour ne pas être accusé d'agression, ou pour ne pas courir le danger de perdre la vie. Ainsi, il recevait des coups de poing, des coups de pied, et subissait toute espèce de mauvais traitements. Dans son jeûne crème d'une troupe d'élèves contre un seul, le fils du Président, Fred Dent Grant, celui justement que le général Sherman a traîné après lui dans les diverses capitales d'Europe et qu'on a reçu partout comme le fils d'un prince, se faisait remarquer comme instigateur et chef. Tout le monde semblait obéir à Dent et traitait et ca-

Cour d'Assises du Finistère.

ARRÊTÉ OLIVIER DE KERMEL.—FRAUDE.

Quimper, 25 juillet 1872.

La cour d'assises du Finistère vient d'être saisie d'un singulier cas, qui a été jugé par le conseil de guerre de Kermel, personne de son ressort. Voici les détails que donne sur ce drame l'acte d'accusation, lu, à l'audience, par le procureur général:

Le sieur Ernest Olivier de Kermel habitait avec leur mère, veuve depuis plusieurs années, le château de Kermel, situé à Loukan.

Le premier, maire de sa commune et lieutenant de louveterie de l'arrondissement de Châteaulin, dirigeait en qualité de fils aîné l'exploitation des biens appartenant à la famille. La procédure le représente comme un homme violent et emporté. Ernest, au contraire, joyeusement de vingt quatre ans et mieux doué sous le rapport des avantages extérieurs [illegible] mais [illegible] empêché toute sympathie sérieuse pour s'établir entre les frères. Olivier le déclarait lui-même: cependant jusqu'à ces derniers temps, nulle cause n'avait vraiment révélé la haine et la jalousie qui les divisaient et le public trompé pouvait croire à leur bonne intelligence mutuelle, leurs sentiments ne demeurant pas tenter à éclater de la manière la plus grave.

Au mois de janvier 1869, Ernest était mal pris à son service, en qualité de quinzinière, Marie Le Clark, âgée de vingt ans.

Malgré certaines apparences de légèreté cette jeune fille a conservé une réputation irréprochable. C'est un témoignage qu'il n'est que juste de lui donner ici.

Très peu de temps après son entrée à Kersalain, Marie Le Clerk, se trouvait en proie aux recherches et aux obsessions des frères de Kermel.

En faire leur maîtresse, c'est là le but que, sans respect pour le domicile de leur père, ils ne cessèrent de poursuivre; tout deux même, désespérant de vaincre sa résistance, lui proposèrent à diverses reprises de l'épouser. Cette passion d'Olivier et d'Ernest de Kermel pour leur servante et leur jalousie mutuelle ne furent bientôt plus un secret pour personne à Kersalain. A chaque instant, d'ailleurs, avec l'emportement habituel de son caractère, Olivier manifestait la violence de ses sentiments d'animosité contre celui qu'il regardait à tort comme son rival préféré.

Quelques jours à peine avant le crime, comme il venait de surprendre Ernest causant avec la fille Le Clerk: "Il est bien heureux d'être mon frère, s'écria-t-il; car sans cela je lui logerais du plomb dans la tête." Terribles paroles qui semblaient révéler déjà une pensée de meurtre.

Le 12 avril une querelle très vive éclate entre les frères de Kermel. Ernest, poussé à bout, déclare qu'il allait demander à sa mère l'expulsion de sa servante; Olivier le prie instamment de n'en rien faire.

Mais Marie Le Clerk comprenant les dangers et les périls de sa situation, se révèle déjà elle-même à prendre les devants et le lendemain, 13, elle faisait régler son compte par Mme de Kermel et quittait aussitôt le château. Cet événement qu'il attribuait à son frère porta au comble l'exaspération et la colère d'Olivier. Et vain fut-il auprès de sa mère les plus grands efforts pour la décider à retenir sa domestique. Mme de Kermel fut inébranlable. Se répandant alors en injures et en réprimandes violentes contre Ernest, l'incriminé annonça qu'il allait donner sa démission de maire et quitter Kersalain sans esprit de retour. C'est en réponse à ses outrages dont il avait pu entendre une partie, que le soir même Ernest remettait à son frère une lettre ainsi conçue:

"Si c'est une affaire de cœur, vous m'avez forcé de ne pas y croire. Si c'est une affaire d'amour-propre, je vous ai prouvé votre supériorité. Vous n'ignorez pas que tout fonctionnaire public qui vient une jeune fille est passible des galères à perpétuité."

Ce billet, qui montre la profondeur de l'abîme creusé entre les frères, est la dernière explication qu'ils aient échangée.

Dans cette même soirée du 13 avril, Olivier adresse un pneumatique à Fréjaville et sous-préfet de Châteaulin, son démissionaire de maire, de conseiller municipal et de lieutenant de louveterie, et, le lendemain, aussitôt après le déjeuner, il monte dans sa chambre pour achever ses préparatifs de départ. Au bruit qu'il faisait en remuant ses meubles, il était facile de deviner l'irritation qui le dévorait.

Mme de Kermel, voulant tenter un dernier effort pour le retenir, se rendit auprès de lui: "Dieu ne te bénira pas, dit-elle, de quitter ainsi les tiens." "Cela m'est bien égal, répliquait-il brutalement."

Désormais, tout était rompu entre lui et sa famille. Dans le moment il se vit seul, loin de son pays, privé des fonctions publiques qui l'honorait, et supplanté dans l'affection de Marie Le Clerk par son frère auquel son éloignement laissait le champ libre. Les pensées de vengeance qui le hantaient depuis longtemps, l'entraînèrent avec une force nouvelle. Il n'y abandonna complètement. Saisissant son revolver chargé de six coups et, le cachait avec soin sous son paletot, il se lança à la poursuite de son frère, décidé à le tuer dans quelque lieu qu'il le rencontrât.

Après avoir parcouru un long corridor et descendu un escalier de vingt-cinq marches, il pénétra dans la salle du billard, au rez-de-chaussée. Ernest était d'en sortir pour se rendre dans un petit salon voisin servant de bibliothèque. Olivier y entra aussitôt. Son frère assis dans un fauteuil, lisait attentivement un journal. Sans proférer une parole, l'incriminé tira à bout portant un premier coup de revolver qui lui traversa la tête de part en part. Le malheureux tomba sur le sol, et, comme s'agitant dans les dernières convulsions de l'agonie, Olivier acheva de lui briser le crâne en lui déchargeant deux autres coups de feu.

Jetant aussitôt son pistolet sur un meuble, Olivier se rendit à l'écurie du château, sella son cheval et courut se constituer prisonnier à Châteaulin.

"Je viens, dit il au magistrat qui l'interrogeait, déclarer que j'ai commis un assassinat et demander la peine qui m'est due."

Depuis, à de très nombreuses reprises et avec une pleine possession de lui même, il a renouvelé ses aveux.

La sûreté Pacte d'accusation. Cette lecture terminée, il est procédé à l'appel des témoins. Marie Le Clerk est la première appelée. Sa physionomie est expressive; des cheveux et des yeux très noirs, une taille élancée, des traits nègre distingués, en un mot une jeune fille qui court dans la salle. Mr Lachaud veut faire prouver que Marie, toute pudique et vertueuse qu'elle prétend être, était au château, la maîtresse du cocher, qu'elle avait préféré à ses maîtres.

Dès que le premier témoin se présente à la barre, Me Lachaud commence la partie. Le défenseur de l'accusé soulève le cas de folie, et s'appuie sur des exemples qui démontrent qu'il n'est pas rare, au fond, qu'elle ne s'empêche jamais de parler quand il faut parler."

Très étonnés de parler, le cardinal Antonelli, ébranlé de la réponse philippique du Pape contre le prince de Bismark, dont je vous entretenais l'autre jour, a supplié son auguste maître de mettre de l'eau dans son vin, et il a été cette fois écouté.

La théorie du cardinal, et elle a du bon, c'est vous, est que trop parler nuit, surtout quand on parle des souverainetés, et, surtout encore, des gouvernements en nemis et puissants.

En attendant, grâce à la philippique de l'autre, le poste de ministre de l'Allemagne n'a ni cas à tout l'air de devoir rester vide et les nonces, qui ne devoir être connus, quand il n'y aura plus moyen de l'ignorer, à quelque homme d'un tempérament plus en rapport avec le caractère de l'Europe. Prononcez-vous, mais tant que vous ne laurez pas vous ne pourrez que le conserve votre confiance.

Pour aujourd'hui, sauf, toutefois, cette nouvelle sortie, M. Thiers a proposé à la Chambre de la reprendre les paroles suivantes, que nous reproduisons d'après l'*Opinion*:

"Vous ne pouvez pas, en ce moment, prolonger indéfiniment les séances de l'Assemblée. Bien du garde de pas [illegible] *la grande vertu "fidélité de ses [illegible] et de ses très bons [illegible] a rendu de services au pays. Je suis [illegible] et si, après cette [illegible] comme on le prétend, une campagne doit être faite, je vous demande publiquement, et, si vous le voulez, [illegible] que nous n'en serons pas les complices. Nous respectons l'Assemblée et nous la prions respectueusement de ne pas [illegible] les applaudissements au centre et à droite.*

M. le duc de Marmier.—Il est temps de le dire!

M. le président de la République.—Et j'espère que, lorsque l'Assemblée reviendra, trouvant le pays paisible, tranquille, l'entre nous, elle [illegible] ses [illegible] *pour la libération de territoire à laquelle elle aura contribué par la ferme [illegible] de ses votes.* (Très bien! très bien. Mouvement prolongé.)

Je parlais de sa présence ici. Dieu me garde de dire que la présence de l'Assemblée est un inconvénient. Ce n'est pas cela que est l'inconvénient. Inconvénient, mais vous le dire [illegible] tout à fait [illegible] ce sont les lettres qui s'abaissent ici ce sont elles qui sont un vrai danger pour notre crédit. (Très bien! très bien! sur divers bancs.—C'est évident.)

ITALIE.

Un écrit de Rome, 5 juillet, au *Journal de Genève*:

Le Pape continue à recevoir des gens qui viennent de Rome et du dehors. Il a complimenté le prince de l'anniversaire de son élection, et prononcé des discours. Le crois en vérité, qu'à la plus parfaite des 21 mois de sa *captivité* qu'ils dans le sens pontifical. Que voulez-vous? c'est la vérité!

Quant à sa santé, elle est son simplement excellente.

Hier, c'était le tour des employés de la ministère pontifical des finances: lorsque ailleurs, longs discours.

Avant hier, l'Etat-Major des collégés et des seminaires étrangers de Rome. Il y en a un bon nombre. Il IX a exhorté son auditoire à prier pour le pape, le plus ardent du monde catholique. Arrivé à l'Allemagne, il a [illegible] un instant, puis il a laissé échapper ces mots que la [illegible] seule produit dans ses vertus: "Je ne dirai rien de l'Allemagne cette fois, puisqu'il y a des personnes qui se formalisent de mes paroles. Je dirai seulement, peu, au fond, car rien ne m'empêche jamais de parler quand il faut parler."

Très étonnés de parler, le cardinal Antonelli, ébranlé de la réponse philippique du Pape contre le prince de Bismark, dont je vous entretenais l'autre jour, a supplié son auguste maître de mettre de l'eau dans son vin, et il a été cette fois écouté.

La théorie du cardinal, et elle a du bon, c'est vous, est que trop parler nuit, surtout quand on parle des souverainetés, et, surtout encore, des gouvernements ennemis et puissants.

En attendant, grâce à la philippique de l'autre, le poste de ministre de l'Allemagne n'a ni cas à tout l'air de devoir rester vide et les nonces, qui ne devoir être connus, quand il n'y aura plus moyen de l'ignorer, à quelque homme d'un tempérament plus en rapport avec le caractère de M. de Bismark, très-poli, mais très-raide.

Présentement, il y a à la tête de la légation une sorte de chargé d'affaires, aux longues moustaches rousses, qui sent son militaire d'une lieue: c'est le lieutenant de *hussards rouges* Stumm, un héros de la campagne de 1870-71, que le cardinal Antonelli doit trouver tout à fait dépourvu de noeudeux diplomatique. C'est sans doute précisément pour produire cette impression que le brave lieutenant a été envoyé à Rome après l'affaire Hohenlohe, on l'a vu un jour se rendre au Vatican.....à cheval!

ALLEMAGNE.

La question du caractère obligatoire de l'enseignement religieux vient de recevoir en Bavière une solution analogue à celle qu'elle a reçue il y a quelques mois, en France. On se rappelle que les parents infidèles de Brannberg avaient refusé de envoyer leurs enfants aux leçons du maître, vieux catholique qui enseigne la religion au Gymnase de cette ville, les autorités sont venu les forcer d'abord à retirer complètement leurs enfants de cet établissement, en raison du caractère obligatoire de l'instruction religieuse; toutefois, reconnaissant qu'il y aurait danger à procéder une atteinte à la liberté de conscience, le ministre des cultes a publié un arrêté aux termes duquel les familles peuvent faire enseigner la religion aux enfants hors du dehors des établissements scolaires, pour qu'elles établissent que cet enseignement est réel et sérieux.

En Bavière, le même problème s'est posé d'une façon inverse. C'est un vieux catholique de Würzbourg qui a refusé de laisser son fils assister aux leçons religieuses de l'infaillibiliste, qui est chargé de cette branche d'enseignement au Gymnase de cette ville. La direction du Gymnase déclara qu'il était impossible de dispenser l'enfant de ces leçons et qu'il devait être retiré à les suivre, ou bien quitter complètement l'établissement. Le père s'adressa au gouvernement provincial, qui lui accorda la dispense voulue, mais à condition que son fils recevrait instruction religieuse d'un prêtre vieux catholique. Comme il n'y avait ni à Würzbourg, ni aux environs aucun curé qui se fût rallié ouvertement à la doctrine anti-infaillibiliste, la concession du gouvernement provincial devenait illusoire. Le vieux catholique saisit une requête au ministre des cultes qui, après plusieurs mois, vient enfin de lui donner gain de cause, tout en lui imposant l'obligation, qu'il avait d'ailleurs accepté d'avance, de donner lui-même l'instruction religieuse à son enfant.

Le gouvernement bavarois a pris récemment une autre mesure d'un caractère semblable, témoignant également de ses tendances à supprimer insensiblement le caractère confessionnel de l'enseignement scolaire. Il a décidé que l'enseignement de l'histoire, qui jusqu'ici se donnait séparément aux élèves protestants et catholiques des Gymnases, formerait désormais un seul cours pour toutes les confessions.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 5 Août 1872.

Comptoir d'échanges (Clearing-House) de la Nouvelle-Orléans.

	Echanges.	Balances.
3 août.....	$813,988 70	189,989 60
5 août.....	893,153 15	194,095 80
Jusqu'ici, cette semaine..	$1,617,041 85	$313,994 89
Même temps la sem. der...	1,355,362 57	265,998 60
Total de la semaine der..	4,815,401 09	933,439 17
Total de la sem. précédente....	4,731,301 91	735,314 96

Le marché monétaire est toujours extrêmement calme. Comme d'habitude, à cette époque de l'année, les demandes de remises destinées à faire face aux balances du Nord et de l'Europe, il y a une diminution générale de dépôts. La demande d'escomptes est forte, mais pas assez pour empêcher les banques de disposer de plus de fonds si cela devenait nécessaire. La plupart des bons billets de commerce à courte échéance sont acceptés, et, dans certains, les billets à longue échéance le sont également.

La Banque des Travailleurs a ouvert ses portes, ce matin, au No 1 de la rue du Camp.

L'or a ouvert à 114 3/4 à 115 contre 115 1/2 à New York et après une assez bonne demande, a fermé aux taux d'ouverture contre 115 3/8 à New York,—ce qui est une baisse de 1/8 depuis samedi. Les transactions comprennent: $48,500, dont $3,500 comptant, et 1500) à 114 1/2, $1000 (1000, 2000, 3000, 5000 et 5000) à 114 3/4, $8000 à 114 7/8, $21,000 (1000, 1500, 2000, 3000, 2000 et 12,500) à 115.—On n'a pas assez de ventes d'argent. Nous cotons maintenant les demi-piastres américaines à 108 à 109 et les piastres mexicaines à 3 1/2 à 5 1/2 de prime sur l'or.

Il ne s'est presque rien fait dans le change Sterling. La seule vente annoncée est de 1500 livres clear à 126 1/8. Aucune vente de francs n'a été annoncée. A la clôture, le Sterling était coté à 126 1/8 à 126 3/4 le clear No. 1 et 126 1/2 le change de banque; les francs, à 4.60 à 4.58 3/4 le change particulier et nominal le change de banque.

Le change américain a été calme, sans variations positives. Les banques ont encore tiré sur New York à 3/8 de prime, et le change de commerce à vue a été coté à 3/16 à 1/4 de prime. On a vendu $297,000 dont $40,000 en change de commerce sur New York, à vue, à 1/8 à 3/16 de prime, $22,000 de banque à 7/32 et $50,000 dont (9000, 12,000, 18,000 et 29,000) à 1/4 de prime.

Nous n'avons rien à ajouter à ce qui a été dit sur le mouvement dans les obligations de l'Etat et de la ville. Nous n'avons entendu parler d'aucune vente de bonds.

Il n'a pas été annoncé de ventes de mandats.

Les certificats d'allocations de la ville ont été peu recherchés et plus faibles. Plusieurs petits montants se sont vendus, dit-on, à 69, mais on n'a, sur ces transactions, aucuns détails positifs.

BULLETIN COMMERCIAL.

Lundi 5 août 1872.

COTON—Le marché s'est ouvert ferme et est resté ferme, dans le courant de la journée, pour le moyen et le bas middling, et plus ferme pour le bon middling et le fair middling. Le middling est resté stationnaire. Le middling a été vendu à un prix de différence de plus que dans la rue on a dit être 1/8 à 1/4 de centime au-dessus du cours officiel du middling. Il y a eu une nouvelle baisse de 1/4 à 1/2 centime sur le good ordinary à 15 1/4 à 15 et le low middling à 19 3/4 à 19 1/2. Les offres extérieures pour le stock.

ETAT DU COTON

Stock en mains le 1er août 1871, bal..... [illegible]
Arrivé aujourd'hui..... [illegible]
Arrivé antérieurement..... [illegible]
Sous [illegible]..... [illegible]
Expédié aujourd'hui..... [illegible]
Expédié précédemment..... [illegible]
Stock en mains aujourd'hui..... [illegible]
Stock en mains le 1er août 1872..... [illegible]

TABAC—La seule vente rapportée [illegible] jour'hui a été celle de 1 boucaut à 11 c et de 1 à 11 1/2 c.

Rien qui soit de nature à nous indiquer un changement n'ayant transpiré sur [illegible] prices non [illegible]

Leaf, 4 à 6, leur leaf 9 à 10 c, medium 10 à 11 1/2 c, low 12 à 13 c et le lot de 1 à chaud 12 à 14 c.

STAT INTERIEUR

Stock en mains le 1er août 1871, bal. [illegible]
Arrivé depuis la semaine dern.. [illegible]
Précédemment..... [illegible]
Expédié aujourd'hui..... [illegible]
Déjà pour cette semaine..... [illegible]
Stock en mains à bord..... [illegible]

SUCRE—Il n'y a pas eu de vente de plantations depuis notre revue de samedi. Le marché est calme et la demande de peu de lots est limitée. Un lot de 65 boucauts de sale n'est vendu au détaillage à 9 3/4 et il y a eu encore le boucaut une vente de 15 boucauts de good fair à 10 c la livre.

MELASSE—Un lot de 52 barils a été reçu de plantations ce matin et il est encore intendu. Le mouvement est borné aux raffineurs de la ville, lesquels vendent l'inférieure à 30 c, consomme 40c, fair 50 c, prime 55 c, choix 60, golden syrup, 80 c à $1 le gallon.

POUDRE-LEVAIN. (Yeast powders). Le stock de l'article est rond et la demande est améliorée. Nous cotons le Jos H. Dinham sans cas de 1 à de livre (net) par gross, $10 50; de demi-livre, $8 50; le liv. (nette) $20 50; et 1 lb. de 1 à 2 gross en caisses à livres à la demande.

FARINE—Le marché est plus ferme, et la farine fraîchement moulée est rare et est demandée. Les ventes aujourd'hui ont atteint 1800 barils.

FARINE DE MAIS—Stock rond et ferme. L'article est offert au détaillage à $3 50 le baril.

PORC—Le marché est calme et le moins est offert à $13 50 le baril, l'un de mouvement. Le détail se fait à $13 75 à 14.

TAUNDE SALÉE A SEC—Les commerçants vendent en détail, les demandes du c. côté dier ribbed 7 1/2c, les côtés clear ribbed 8c et la livre.

BACON—Bonne demande dans le détail et calme dans le gros et les prix sont faibles. Epaules actuellement cotées à 7 1/2c, côtés clear ribbed 9, 9 1/4 à 9 3/4 c, côtés demandés 9 3/4 c la liv.

JAMBONS—Le marché est ferme quant au jambon cuit au sucre qui se vend 15 à 15 1/2 c la livre.

MAIS EN SACS—Stock rond et demande modérée. Les ventes ont embrassé 2000 sacs.

AVOINE—Stock rond au débarcadère et demande proportionnée à des prix qui [illegible]. Ventes à 41 et 44 c le boisseau.

FOIN—Stock rond et bonne demande aux prix antérieurs. Ventes à $1 00 les 100 livres.

SAINDOUX—Le stock de saindoux de choix continue à être faible. L'article en tierces est coté à 9 3/4 à 9 3/4 c pour le rafiné et 9 1/2 à 9 3/4 c pour le choix, en barillots 10 3/4 à 11 1/4 c la livre.

WHISKY—Marché calme le rectifié de Cincinnati est offert à 90 c la gallon.

VOLAILLES ET GIBIERS—Les poules se vendent au détail à 50 c la douzaine de forte et à 75 à $1 50 pour les jeunes. Les canards $4 à $4 50, les oies $3 à $7 douzaine, $15 à $18.—Les œufs s'écoulent à 14 à 16 la douzaine.

MAIS EN GRENIER—Est offert à 51—c le boisseau. Il y a ici des ordres pour la publique [illegible] Bretagne, mais ils ne peuvent être remplis à cause du fait que [illegible] ces pour le fret. On [illegible] probable pour l'orge de la [illegible] [illegible] Tarbouis Sévoyant Soliter Apodoti.

Rien qui soit de nature à nous indiquer un changement ayant transpiré sur les prices non [illegible]

Leaf, 4 à 6, leur leaf 9 à 10 c, medium 10 à 11 1/2 c, low 12 à 13 c et le lot de 1 à chaud 12 à 14 c.

STAT INTERIEUR

Stock en mains le 1er août 1871, bal. [illegible]
Arrivé depuis la semaine dern.. [illegible]
Précédemment..... [illegible]
Expédié aujourd'hui..... [illegible]
Déjà pour cette semaine..... [illegible]
Stock en mains à bord..... [illegible]

SUCRE—Il n'y a pas eu de vente de plantations depuis notre revue de samedi. Le marché est calme et la demande de peu de lots est limitée. Un lot de 65 boucauts de sale n'est vendu au détaillage à 9 3/4 et il y a eu encore le boucaut une vente de 15 boucauts de good fair à 10 c la livre.

MELASSE—Un lot de 52 barils a été reçu de plantations ce matin et il est encore intendu. Le mouvement est borné aux raffineurs de la ville, lesquels vendent l'inférieure à 30 c, consomme 40c, fair 50 c, prime 55 c, choix 60, golden syrup, 80 c à $1 le gallon.

POUDRE-LEVAIN. (Yeast powders). Le stock de l'article est rond et la demande est améliorée. Nous cotons le Jos H. Dinham sans cas de 1 de livre (net) par gross, $10 50; de demi-livre, $8 50; le liv. (nette) $20 50; et 1 lb. de 1 à 2 gross en caisses à livres à la demande.

FARINE—Le marché est plus ferme, et la farine fraîchement moulée est rare et est demandée. Les ventes aujourd'hui ont atteint 1800 barils.

FARINE DE MAIS—Stock rond et ferme. L'article est offert au détaillage à $3 50 le baril.

PORC—Le marché est calme et le moins est offert à $13 50 le baril, l'un de mouvement. Le détail se fait à $13 75 à 14.

TAUNDE SALÉE A SEC—Les commerçants vendent en détail, les demandes du c. côté dier ribbed 7 1/2c, les côtés clear ribbed 8c et la livre.

BACON—Bonne demande dans le détail et calme dans le gros et les prix sont faibles. Epaules actuellement cotées à 7 1/2c, côtés clear ribbed 9, 9 1/4 à 9 3/4 c, côtés demandés 9 3/4 c la liv.

JAMBONS—Le marché est ferme quant au jambon cuit au sucre qui se vend 15 à 15 1/2 c la livre.

MAIS EN SACS—Stock rond et demande modérée. Les ventes ont embrassé 2000 sacs.

AVOINE—Stock rond au débarcadère et demande proportionnée à des prix qui [illegible]. Ventes à 41 et 44 c le boisseau.

FOIN—Stock rond et bonne demande aux prix antérieurs. Ventes à $1 00 les 100 livres.

SAINDOUX—Le stock de saindoux de choix continue à être faible. L'article en tierces est coté à 9 3/4 à 9 3/4 c pour le rafiné et 9 1/2 à 9 3/4 c pour le choix, en barillots 10 3/4 à 11 1/4 c la livre.

WHISKY—Marché calme le rectifié de Cincinnati est offert à 90 c la gallon.

VOLAILLES ET GIBIERS—Les poules se vendent au détail à 50 c la douzaine de forte et à 75 à $1 50 pour les jeunes. Les canards $4 à $4 50, les oies $3 à $7 douzaine, $15 à $18.—Les œufs s'écoulent à 14 à 16 la douzaine.

MAIS EN GRENIER—Est offert à 51—c le boisseau. Il y a ici des ordres pour la publique [illegible] Bretagne, mais ils ne peuvent être remplis à cause du fait que [illegible] ces pour le fret. On [illegible] probable pour l'orge de la [illegible] [illegible] Tarbouis Sévoyant Soliter Apodoti.

Rien qui soit de nature à nous indiquer un changement ayant transpiré sur les prices non [illegible]

Leaf, 4 à 6, leur leaf 9 à 10 c, medium 10 à 11 1/2 c, low 12 à 13 c et le lot de 1 à chaud 12 à 14 c.

STAT INTERIEUR

Stock en mains le 1er août 1871, bal. [illegible]
Arrivé depuis la semaine dern.. [illegible]
Précédemment..... [illegible]
Expédié aujourd'hui..... [illegible]
Déjà pour cette semaine..... [illegible]
Stock en mains à bord..... [illegible]

SUCRE—Il n'y a pas eu de vente de plantations depuis notre revue de samedi. Le marché est calme et la demande de peu de lots est limitée. Un lot de 65 boucauts de sale n'est vendu au détaillage à 9 3/4 et il y a eu encore le boucaut une vente de 15 boucauts de good fair à 10 c la livre.

MELASSE—Un lot de 52 barils a été reçu de plantations ce matin et il est encore intendu. Le mouvement est borné aux raffineurs de la ville, lesquels vendent l'inférieure à 30 c, consomme 40c, fair 50 c, prime 55 c, choix 60, golden syrup, 80 c à $1 le gallon.

POUDRE-LEVAIN. (Yeast powders). Le stock de l'article est rond et la demande est améliorée. Nous cotons le Jos H. Dinham sans cas de 1 de livre (net) par gross, $10 50; de demi-livre, $8 50; le liv. (nette) $20 50; et 1 lb. de 1 à 2 gross en caisses à livres à la demande.

FARINE—Le marché est plus ferme, et la farine fraîchement moulée est rare et est demandée. Les ventes aujourd'hui ont atteint 1800 barils.

FARINE DE MAIS—Stock rond et ferme. L'article est offert au détaillage à $3 50 le baril.

PORC—Le marché est calme et le moins est offert à $13 50 le baril, l'un de mouvement. Le détail se fait à $13 75 à 14.

TAUNDE SALÉE A SEC—Les commerçants vendent en détail, les demandes du c. côté dier ribbed 7 1/2c, les côtés clear ribbed 8c et la livre.

BACON—Bonne demande dans le détail et calme dans le gros et les prix sont faibles. Epaules actuellement cotées à 7 1/2c, côtés clear ribbed 9, 9 1/4 à 9 3/4 c, côtés demandés 9 3/4 c la liv.

JAMBONS—Le marché est ferme quant au jambon cuit au sucre qui se vend 15 à 15 1/2 c la livre.

MAIS EN SACS—Stock rond et demande modérée. Les ventes ont embrassé 2000 sacs.

AVOINE—Stock rond au débarcadère et demande proportionnée à des prix qui [illegible]. Ventes à 41 et 44 c le boisseau.

FOIN—Stock rond et bonne demande aux prix antérieurs. Ventes à $1 00 les 100 livres.

SAINDOUX—Le stock de saindoux de choix continue à être faible. L'article en tierces est coté à 9 3/4 à 9 3/4 c pour le rafiné et 9 1/2 à 9 3/4 c pour le choix, en barillots 10 3/4 à 11 1/4 c la livre.

WHISKY—Marché calme le rectifié de Cincinnati est offert à 90 c la gallon.

VOLAILLES ET GIBIERS—Les poules se vendent au détail à 50 c la douzaine de forte et à 75 à $1 50 pour les jeunes. Les canards $4 à $4 50, les oies $3 à $7 douzaine, $15 à $18.—Les œufs s'écoulent à 14 à 16 la douzaine.

MAIS EN GRENIER—Est offert à 51—c le boisseau. Il y a ici des ordres pour la publique [illegible] Bretagne, mais ils ne peuvent être remplis à cause du fait que [illegible] ces pour le fret. On [illegible] probable pour l'orge de la [illegible] [illegible] Tarbouis Sévoyant Soliter Apodoti.

Rien qui soit de nature à nous indiquer un changement ayant transpiré sur les prices non [illegible]

Leaf, 4 à 6, leur leaf 9 à 10 c, medium 10 à 11 1/2 c, low 12 à 13 c et le lot de 1 à chaud 12 à 14 c.

STAT INTERIEUR

Stock en mains le 1er août 1871, bal. [illegible]
Arrivé depuis la semaine dern.. [illegible]
Précédemment..... [illegible]
Expédié aujourd'hui..... [illegible]
Déjà pour cette